



EVOLUTION DES ARRIVEES DES VISITEURS NON RESIDENTS AER PROPRIOETES

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Source : Ministère du Tourisme
Janvier	12 011	14 580	16 965	20 128	22 584	19 705	17 610	16 770	19 844	
Février	16 018	17 741	19 909	18 824	19 920	19 224	19 007	13 020	16 946	
Mars	12 881	18 734	22 204	23 824	23 975	11 172	13 845	16 919	16 930	
Avril	17 025	21 081	24 007	27 762	27 820	19 674	19 320	16 906	20 908	
Mai	21 172	22 548	25 785	28 304	28 770	12 487	14 307	17 513	21 318	
Juin	18 474	21 413	23 723	25 827	21 604	13 644	15 646	18 214	20 822	
Juillet	28 976	23 843	31 956	34 104	37 820	14 321	19 540	21 236	23 220	
Août	23 108	22 721	32 028	38 714	37 700	14 487	15 650	21 910	28 843	
Septembre	22 361	27 220	32 185	32 213	36 845	12 273	17 337	18 916	22 809	
Octobre	23 048	28 087	32 364	34 211	37 766	19 264	19 296	21 641	24 223	
Novembre	26 408	24 792	28 511	32 612	35 315	12 743	17 257	18 022	22 839	
Décembre	19 008	22 078	22 055	24 469	24 425	14 223	12 023	16 973	16 962	
TOTAL	228 794	277 682	301 728	344 548	375 060	162 487	186 062	226 665	265 942	

En termes de recettes, le secteur a généré une entrée de devises évaluées à 514,16 milliards d'ariary au titre de l'année 2012 contre 521,60 milliards d'ariary l'année précédente. Cette croissance de 1,32% est également due en partie à la hausse des recettes.

EVOLUTION DES RECETTES EN DEVISES AU TITRE DU TOURISME

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Source : Banque Centrale de la République de Madagascar - Direction des Services de Tourisme
Recettes Millions de DTG	104,3	124,5	167,7	218,2	202,8	116	82,84	100,08	162,72	
Total Millions de DTG	2 188,8	2 898,9	3 188,7	3 789	2 980	3 810	3 192,89	338,59	328,2	
Part du Tourisme (%)	4,74	4,30	5,26	5,73	6,80	3,15	2,59	29,56	50,19	

Pour 2013, le ministère du Tourisme entrevoit de belles perspectives à travers l'augmentation du nombre de visiteurs recensé dans le tableau ci-dessus. En effet, la prévision pour cette année est estimée entre +12% et +15% par rapport à 2012. De son côté, l'Office National du tourisme malgache (ONTM) prévoit d'arriver au même nombre de visiteurs qu'en 2008. Ce, en jouant la carte du tourisme durable, avec la volonté de mettre en avant la destination Madagascar dans l'annuaire mondiale de ce tourisme durable.



L'opportunité existe bel et bien avec la prévision de l'accostage de quatre bateaux de croisières dans les principaux ports de Madagascar. Comme le « *Costa Romantica* », récemment à Antsiranana. Dans le volet aérien, la révision de la tarification des billets d'avion et des notes des hôtels figure parmi les priorités pour 2013. Rappelons que Madagascar est considéré

comme faisant partie des pays dont les billets d'avion sont les plus chers. Un système de package basse saison est en cours d'étude...



Terrasse de « La Casa Flops », sise à Andilana, Nosy Be. Vue sur les îles Mitsio

Dans le volet environnemental, les opérateurs du secteur touristique malgache entendent améliorer les sites d'hébergement dits «*écologiques*». Encore faut-il trouver des solutions efficaces pour inciter les investisseurs à se mobiliser dans la construction d'hôtels, face à la tristement célèbre lenteur administrative. Ce, avant même de parler de tourisme «*haut de gamme*»

ou de qualité de prestations du personnel... La forêt pleine de paperasserie étant encore un véritable parcours du combattant.



Dernièrement est né le concept «*Îles Vanille*». Plutôt destiné aux marchés sud-africain, russes, australien et chinois. Dans le cadre de ce projet, une série d'initiatives a été prise comme une rencontre des tours opérateurs des îles Vanille en septembre 2010 et présentation conjointe des destinations Maurice-Réunion-Seychelles-Madagascar au salon du Tourisme ITB à Berlin (Allemagne en mars) 2011.



Le Secrétaire Général de Madagascar Tourisme, M. Jean-Louis RAOANANJATO, a été élu président de la Commission de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Tourisme (SNDT) pour la période 2013-2015. Cette Commission est composée de représentants de l'Etat, du secteur privé et de la société civile. Elle aura pour mission de superviser la mise en œuvre de la SNDT et de rendre compte régulièrement au Comité National de Développement du Tourisme (CNDT).